

Réponse d'apprentissage et managériale

- **Titre de l'évaluation :** Evaluation à mi-parcours du programme DGD 22-26 d'Oxfam au Burkina Faso
- **Titre du programme :** « Lutter avec les femmes contre les inégalités et pour la justice socio-économique dans les systèmes alimentaires »
- **Commanditaire :** Oxfam

Préparé par:	<i>Fatimata Sinare (Oxfam-au-Burkina), partenaires du programme, Marieke Kruis (Oxfam-Solidarité)</i>
Approuvé par:	<i>Wendgoudou Mathieu Kabore (Oxfam-au-Burkina)</i>

1. Réponse générale à l'évaluation

Conformément aux dispositions prévues dans le cadre de la mise en œuvre du programme DGD 2022-2026, une évaluation à mi-parcours devait être réalisée à la fin de la troisième année d'exécution (fin 2024). Ce processus a été officiellement lancé lors d'une réunion de cadrage organisée début novembre 2024, réunissant les équipes responsables des programmes pays (Burkina Faso, Mali, Niger), le consultant principal et ses représentants nationaux, ainsi que l'OBE.

Cette réunion a donné lieu à un rapport de démarrage précisant la méthodologie retenue, le plan de participation (répartition des équipes), le calendrier de travail et les outils de collecte de données à utiliser dans les trois pays. Un dossier partagé sur Box, créé par l'OBE, a permis de centraliser l'ensemble de la documentation relative à la mise en œuvre du programme.

Une formation en ligne a été organisée pour les enquêteurs des trois pays sur l'utilisation du logiciel CTO Survey, choisi pour uniformiser la collecte et le traitement des données.

La collecte des données sur le terrain a rencontré certaines difficultés, notamment l'absence d'information systématique à Oxfam concernant les visites et la non-implication de WILDAF lors des premières missions. Ces points ont été rapidement corrigés par Oxfam et le consultant, avec la réalisation d'entretiens et d'enquêtes complémentaires.

La compréhension globale du programme au Burkina Faso est restée limitée dans le rapport d'évaluation, qui s'est concentré principalement sur les aspects techniques, en particulier l'agroécologie. Les dimensions politiques, de genre et les questions liées aux rapports de pouvoir ont été insuffisamment traitées. Les premières versions du rapport présentaient une structure peu accessible, une analyse limitée et des recommandations dispersées. Les versions suivantes ont été mieux organisées, mais les recommandations demeurent parfois générales, orientées vers des perspectives futures plutôt que vers des ajustements réalistes dans la phase actuelle. Sur les volets production et agroécologie, l'évaluation apporte des éclairages intéressants qui apportent des réflexions intéressant pour ce programme et une prochaine phase, tout comme des recommandations pour le renforcement de l'approche de la récolte des effets et les aspects de plaidoyer

sous-régionaux. En revanche, les aspects relatifs au plaidoyer national et local, aux relations de pouvoir et au genre nécessitent un approfondissement pour mieux refléter la portée stratégique du programme.

2. Réponses aux recommandations de l'évaluation

RECOMMANDATIONS	Accord sur les recommandations	Info supplémentaire : actions de suivi et/ou explications	Qui est responsable?	Quand?
o RECOMMANDATIONS POUR LA SUITE DU PROGRAMME				
<p>Renforcer les synergies inter-partenaires pour une intensification durable de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> o Développer des cadres opérationnels de coordination entre les partenaires pour permettre le partage d'expertise : <ul style="list-style-type: none"> a. GRAF sur la sécurisation foncière, b. SEVE AFRICA et CPF sur les pratiques agroécologiques, c. au bénéfice direct des productrices et producteurs accompagnés par UNERIZ et UMPLB. o Cibler les zones encore accessibles et stratégiques pour une intensification durable de la production (riz, lait), en appuyant l'accès au foncier, aux intrants et à l'encadrement agroécologique intégré. 	Accord partiel	<p>Nous partageons pleinement l'importance de renforcer les synergies inter-partenaires. À cet égard, nous souhaitons préciser que des cadres de coordination et de collaboration existent déjà et sont régulièrement mobilisés. Ces dispositifs permettent notamment des actions conjointes lorsque cela est pertinent et réalisable. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La CPF et SEVE AFRICA ont mené des actions en synergie pour la formation des animateurs endogènes sur les pratiques agroécologiques. • La CPF et le GRAF ont conduit des plaidoyers communs en lien avec la sécurisation foncière. • Les « 72H du lait local » sont organisées en partenariat entre UMPLB, APESS et CPF. <p>Nous tenons toutefois à souligner que toutes les interventions ne peuvent pas être menées en synergie, en raison de la diversité des thématiques et des zones d'intervention propres à chaque partenaire. Néanmoins, nous restons ouverts et proactifs pour saisir chaque opportunité de collaboration lorsque celle-ci apporte une valeur ajoutée. Concernant le ciblage des zones, un changement dans le cadre du présent programme ne serait pas pertinent afin de garantir un accompagnement cohérent des productrices et producteurs déjà engagés dans ce cycle. Pour la prochaine phase, un travail est en cours afin</p>	Oxfam, GRAF, SEVE AFRICA, CPF, UMPLB, APESS	continu



OXFAM

<ul style="list-style-type: none"> o Encourager la planification conjointe, les missions croisées et les transferts méthodologiques entre partenaires. 	<p>d'identifier des zones plus sécurisées et à fort potentiel pour les chaînes de valeur riz et lait.</p> <p>Enfin, pour ce qui est des missions conjointes et des transferts méthodologiques, nous estimons qu'une mission regroupant l'ensemble des partenaires ne serait pas adaptée au contexte actuel. Cependant, des cadres de coordination (ateliers bilan et ateliers de planification) et un budget commun (pot commun) existent et peuvent être mobilisés pour des activités impliquant plusieurs partenaires, favorisant ainsi le partage d'expertise et la diffusion des bonnes pratiques.</p>	
<p>Repositionner le plaidoyer en faveur des droits des femmes dans le contexte de l'AES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans la stratégie de plaidoyer une transition stratégique des acquis portés dans l'espace CEDEAO vers l'Alliance des États du Sahel (AES), en capitalisant les expériences et résultats obtenus par WILDAF Afrique de l'Ouest et les partenaires nationaux. - Cela implique une coordination renforcée entre WILDAF AO et les partenaires nationaux burkinabè (CPF, GRAF, UNERIZ, UMPLB etc.) pour développer un plaidoyer aligné sur les priorités politiques actuelles des États membres de l'AES. 	<p>D'accord</p> <p>Nous saluons cette recommandation qui s'inscrit dans la continuité des efforts visant à promouvoir les droits des femmes dans le contexte de l'Alliance des États du Sahel (AES). WILDAF a déjà initié des échanges avec les représentants de l'AES au Burkina Faso. Avant l'élaboration d'une feuille de route, il nous semble essentiel de disposer des orientations stratégiques de l'AES en matière de genre afin d'assurer une cohérence avec les priorités politiques actuelles.</p> <p>La coordination entre WILDAF et les partenaires nationaux est bien établie. Les six organisations partenaires ont été formées aux techniques de plaidoyer, et des femmes issues de ces structures ont porté des actions au niveau sous-régional. Cette dynamique sera renforcée dans le cadre des actions liées à l'AES.</p> <p>Nous partageons les priorités proposées pour la feuille de route :</p>	<p>WILDAF</p> <p>2026</p>



OXFAM



Belgium

partner in development

<ul style="list-style-type: none"> - Il est recommandé d'élaborer une feuille de route de plaidoyer AES centrée sur : <ul style="list-style-type: none"> • l'accès équitable des femmes à la terre, • la reconnaissance de leur rôle économique dans les systèmes alimentaires, • leur participation aux instances de gouvernance locales et régionales. 		<ul style="list-style-type: none"> • Accès équitable des femmes à la terre, en tenant compte de la relecture de la RAF qui confère à l'État la responsabilité de la gestion foncière. • Reconnaissance du rôle économique des femmes dans les systèmes alimentaires, afin de valoriser leur contribution et renforcer leur position dans les chaînes de valeur. • Participation des femmes aux instances de gouvernance locales et régionales, en anticipant les opportunités de relance dans le contexte actuel. <p>Nous réaffirmons notre engagement à capitaliser les acquis obtenus dans l'espace CEDEAO et à travailler en synergie pour un plaidoyer aligné sur les priorités des États membres de l'AES.</p>		
<p>Aligner les actions avec les orientations politiques nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la cohérence et à l'alignement stratégique avec les priorités actuelles de l'État burkinabè, telles que : <ul style="list-style-type: none"> o L'Offensive Agro-pastorale et Halieutique 2023–2025, o L'Initiative présidentielle pour la production agricole, o Le fonds de financement agricole Dumu Ka Fa etc. - Identifier et saisir les opportunités de synergies avec les programmes publics de subvention, de formation et de promotion des produits locaux. 	D'accord	<p>Nous partageons pleinement cette recommandation et confirmons que l'alignement avec les orientations politiques nationales est déjà intégré dans la mise en œuvre du programme, conformément au Résultat 1 qui porte sur les politiques nationales et sous-régionales.</p> <p>Des synergies avec les initiatives publiques sont régulièrement recherchées et mises en œuvre. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation en partenariat avec les ministères de la Journée nationale de valorisation des mets locaux (2023) ; • Participation active de la CPF à la Journée nationale de l'agroécologie ; • Commémoration de la Journée internationale de la femme rurale sous le leadership du collège des femmes de la CPF. 	Oxfam, partenaires	Continue



OXFAM

- Renforcer la participation des OP bénéficiaires dans les cadres de concertation territoriale, sectorielle et budgétaire.		Les organisations paysannes appuyées par le projet participent également aux cadres de concertation territoriaux, sectoriels et budgétaires, tant au niveau national que sous-régional, contribuant ainsi à la cohérence des actions avec les priorités de l'État burkinabè.		
Consolider l'accès sécurisé aux ressources productives <ul style="list-style-type: none"> - Intensifier l'appui à la délivrance des APFR pour les femmes et jeunes dans les zones ciblées. - Étendre les dispositifs AVEC et les mécanismes de financement inclusif, notamment pour les PDI et les jeunes femmes rurales. - Renforcer les synergies foncier-crédit-intrants-formation dans l'appui aux fermes agroécologiques. 	Accord partiel	<p>Cette recommandation est déjà prise en compte dans le programme. Oxfam et ses partenaires, notamment le GRAF, travaillent activement sur l'accès sécurisé à la terre, avec des résultats significatifs en matière d'APFR délivrés à des femmes et des coopératives féminines.</p> <p>La mise à l'échelle des dispositifs AVEC se poursuit, avec l'appui de l'APESS, et inclut des groupes composés de PDI.</p> <p>En revanche, les synergies intégrant foncier, crédit, intrants et formation des fermes agroécologiques ne font pas partie du cadre actuel du programme, mais pourront être envisagées dans le cadre de futures phases ou d'autres interventions.</p>	GRAF, APESS	Continu
Développer les débouchés économiques et structurer les filières <ul style="list-style-type: none"> - Développer des partenariats avec les marchés institutionnels (cantines scolaires, centres de santé, collectivités) pour l'achat de lait et de riz local étuvé. - Outiller les groupements (mini-laiteries, étuveuses) sur les normes qualité, l'emballage, le marketing et la négociation commerciale. - Appuyer les plateformes d'innovation à structurer des 	D'accord	<p>Cette recommandation est déjà intégrée dans le programme. L'UNERIZ poursuit ses actions pour améliorer la qualité, la visibilité et l'attractivité du riz local auprès des consommateurs. Les activités de plaidoyer auprès des acteurs institutionnels se renforcent, notamment à travers des rencontres B2B et la participation à des foires.</p> <p>L'outillage des groupements (mini-laiteries, étuveuses) sur les normes qualité, l'emballage et le marketing fait partie des actions en cours, mais reste un axe à consolider. Par ailleurs, des plateformes d'innovation pour la filière lait sont appuyées par l'APESS ; ce modèle pourra être capitalisé et étendu à la filière riz dans une prochaine phase.</p>	UNERIZ, APESS, UMPL/B	Continu



OXFAM

chaînes de valeur inclusives et équitables, intégrant les femmes et les jeunes.				
Approfondir l'adoption de l'agroécologie <ul style="list-style-type: none"> - Structurer des parcours complets d'appui à l'agroécologie : sensibilisation → formation → appui technique → intrants bio. - Capitaliser et diffuser les pratiques agroécologiques éprouvées via des outils multimédias et des échanges paysans. - Soutenir la professionnalisation de l'agroécologie via des partenariats techniques et académiques. 	D'accord	<p>Cette recommandation est déjà prise en compte dans le programme. La CPF a conçu des modules pour structurer les parcours agroécologiques et a formé des animateurs endogènes afin de diffuser les pratiques auprès des producteurs.</p> <p>Un atelier de capitalisation des pratiques agroécologiques est prévu en novembre 2025 avec l'ensemble des partenaires. Pour des parcours complets et une meilleure complémentarité des acteurs, il sera pertinent de concentrer les efforts dans une prochaine phase du programme.</p>	Oxfam DGD, CPF	Nov 2025
Renforcer l'apprentissage collectif et la redevabilité ascendante <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une cellule de capitalisation multi-acteurs pour documenter les effets significatifs, les apprentissages, et les bonnes pratiques. - Intégrer systématiquement les bénéficiaires dans le suivi participatif et l'interprétation des effets. - Valoriser des études de cas illustratives et des récits de changement dans le rapportage et le plaidoyer. 	D'accord	<p>Cette recommandation est partiellement intégrée dans le programme. La méthodologie actuelle inclut la récolte des effets avec les partenaires et leur corroboration avec les acteurs de changement (autorités, membres de la communautés etc), ainsi que la participation des bénéficiaires dans les évaluations via la corroboration des effets, bien que leur implication ne soit pas systématique dans les ateliers annuels. Une réflexion est en cours pour renforcer leur intégration dans l'analyse finale et dans le système de suivi pour une prochaine phase, en incluant également d'autres acteurs tels que les autorités.</p> <p>Les effets sont documentés sous forme de petites études de cas et utilisés dans le rapportage. Des reflexions sont engagées pour améliorer leur valorisation et visualisation dans la communication et le plaidoyer.</p>	Oxfam	
<p>o RECOMMANDATIONS POUR UN PROGRAMME FUTUR</p>				



OXFAM



Belgium

partner in development

<p>Reconfigure sa stratégie de mise en œuvre autour des deux chaînes de valeur principales (lait et riz), en s'assurant que toutes les activités soutiennent directement leur développement inclusif et durable ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favorise une approche collaborative entre partenaires d'expertise complémentaire (foncier, agroécologie, plaidoyer, entrepreneuriat, genre) autour de ces chaînes, avec des plans d'action communs dans les zones ciblées ; - Cible les zones encore accessibles à fort potentiel productif, pour une intensification durable des productions avec accompagnement structurant (sécurisation foncière, intrants durables, accès au marché). 	D'accord	<p>Déjà pris en compte dans ce programme et à continuer. Le prochain programme sera orienté vers des zones à fort potentiel productif. L'identification des zones est en cours.</p>	Oxfam et partenaires	2026
<p>Adopter une approche territoriale systémique centrée sur les systèmes alimentaires durables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir les futurs projets autour de bassins de production et de consommation intégrés, en articulant chaînes de valeur, environnement, gouvernance et protection sociale. - Renforcer l'ancre dans les politiques locales (communes, régions) et leur financement 	D'accord	<p>Les réflexions sur le nouveau tendent vers l'approche système alimentaire durable pour prendre en compte tous les maillons de la chaîne de valeur dans un territoire plus concentré.</p>	Oxfam et ses partenaires	2026



OXFAM

<p>Institutionnaliser les synergies entre acteurs thématiques et sectoriels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dès la conception des programmes des dispositifs de coordination inter-partenaires (OSC foncier, agroécologie, OP, mouvements de femmes). - Favoriser les consortiums locaux fondés sur la complémentarité d'expertise et la redevabilité mutuelle. 	D'accord	Bonne recommandation. Les efforts sont faits dans ce sens déjà.	Oxfam et ses partenaires	2026
<p>Faire de l'agroécologie une stratégie d'autonomisation économique et écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionner l'agroécologie comme fil transversal du programme, du plaidoyer au financement. - Promouvoir l'agroécologie entrepreneuriale (agri-business jeunes, femmes, coopératives) ancrée localement. 	D'accord	C'est pris en compte dans ce programme. Mais reste à être renforcer	Oxfam et ses partenaires	2026
<p>Renforcer la voix politique des femmes et des jeunes dans les espaces AES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les mécanismes de dialogue multi-niveaux entre partenaires nationaux et institutions AES. - Accompagner les OSC dans la formulation de propositions de politique publique adaptées au contexte post-CEDEAO. 	D'accord	Recommandation pertinente : WILDAF a rencontré les représentants de l'AES au Burkina afin d'avoir les orientations stratégiques en matière de justice de genre sur l'espace AES. Toutefois, le choix des partenaires pour une éventuelle nouvelle phase n'est pas encore arrêté. Une analyse est en cours afin d'identifier les partenaires les mieux positionnés, en tenant compte du contexte budgétaire et opérationnel.	Oxfam et ses partenaires	2026

Renouveler les modalités d'intervention : flexibilité, redevabilité, apprentissage <ul style="list-style-type: none">- Prévoir des enveloppes d'innovation territoriale, des dispositifs de capitalisation-action, et un suivi orienté usage et apprentissage.- Valoriser les savoirs des partenaires et communautés comme levier d'adaptation.	D'accord	Recommandation pertinente	Oxfam	2026
Investir dans la jeunesse rurale comme acteur clé de la transformation <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des parcours intégrés : formation technique, accompagnement entrepreneurial, insertion dans les marchés et la gouvernance locale.- Assurer une approche intersectionnelle (genre, âge, statut social, handicap) dès la conception	D'accord	Cela est déjà pris en compte dans le programme. Cependant, nous devons renforcer les activités pour garantir l'employabilité des jeunes au sein des chaînes de valeur. L'aspect intersectionnel sera davantage intégré dans une prochaine phase, notamment à travers une analyse genre approfondie qui prendra en compte ces dimensions dans l'étude contextuelle servant de base à l'élaboration de la théorie du changement.	Oxfam et ses partenaires	2026
Repositionner la stratégique de plaidoyer vers l'AES <ul style="list-style-type: none">- Mandater WILDAF pour conduire une analyse stratégique des dynamiques institutionnelles de l'AES, en y intégrant une grille de lecture genre.- Encourager la constitution d'un groupe de veille et d'influence féministe au sein de l'espace AES, en capitalisant sur les acquis	Accord partiel	Nous reconnaissions la pertinence de cette recommandation. Au regard de la position de WILDAF qui est une organisation féminine sous régional spécialisée dans le plaidoyer pour des politiques favorables, il est mieux placé pour le plaidoyer au niveau de l'espace l'AES. Toutefois, le choix des partenaires pour une éventuelle nouvelle phase n'est pas encore arrêté. Une analyse est en cours afin d'identifier les partenaires les mieux positionnés, en tenant compte du contexte budgétaire et opérationnel.	Oxfam et ses partenaires	2026



OXFAM

<p>de WILDAF dans l'espace CEDEAO.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir WILDAF dans l'élaboration d'un mécanisme alternatif de suivi des droits des femmes à l'échelle AES (shadow reports, baromètres, alertes citoyennes). 				
<p>Renforcer des alliances nationales et transfrontalières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ancrer WILDAF au sein des plateformes nationales multi-acteurs (par ex. coalitions foncières, réseaux de femmes rurales) pour maintenir la pression politique au niveau des États. • Favoriser des alliances transfrontalières ciblées, par exemple autour de thèmes porteurs (ex. accès au foncier, lutte contre les violences, droits économiques des femmes dans les chaînes de valeur). • Promouvoir la réplication d'expériences réussies dans les trois pays avec un appui régional de WILDAF (rôle de capitalisation). 	Accord partiel	<p>Nous reconnaissons la pertinence de cette recommandation. Toutefois, le choix des partenaires pour une éventuelle nouvelle phase n'est pas encore arrêté. Une analyse est en cours afin d'identifier les partenaires les mieux positionnés, en tenant compte du contexte budgétaire et opérationnel.</p> <p>Nous privilégions une approche régionale sur certains aspects, et des échanges sont déjà engagés avec Oxfam au Niger et Oxfam au Mali pour explorer des synergies et des complémentarités.</p>	Oxfam et ses partenaires	2026
<p>Redéfinition du plaidoyer régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orienter le plaidoyer non plus vers les organes CEDEAO, mais vers les nouveaux pôles d'influence de l'AES : gouvernements de transition, conseils militaires, 	D'accord	<p>Oui cette réorientation du plaidoyer est une exigence au regard du contexte géopolitique. Le Burkina ne faisant plus partie de la CEDEAO, cela signifie que la CEDEAO n'est la cible directe pour le plaidoyer.</p>	Oxfam, partenaires	2026



OXFAM

<p>forums techniques, mécanismes ad hoc.</p> <ul style="list-style-type: none">• Utiliser les canaux diplomatiques alternatifs (coopération Sud-Sud, UA, CILSS, ROPPA, alliances sahéliennes) pour porter les revendications des femmes.• Intégrer les préoccupations genre dans les documents fondateurs de l'AES, en s'appuyant sur une mobilisation citoyenne et des notes de position co-rédigées par des OSC femmes.				
--	--	--	--	--